ROUBAIX

UNION ÉLECTORALE RÉPUBLICAINE SOCIALISTE

La 6e section se réunira en son local, estaminet Boucherie, rue du Moulin, demain mardi 11 janvier, à 8 h. 1/2 du soir. — Extrême urgence. — Présence indispensable.

— Le groupe d'études sociales de la 17e section se réunira, demain mardi 11 janvier, à 8 heures du soir, en son local, 64, rue de Mouvaux.

NOS ALLIÉS

Le *Journal de Roubaix* veut absolument que « l'alliance des partisans de Jules Guesde avec ceux de Sébastien Faure soit chose faite depuis longtemps. »

On voit que le rédacteur de la feuille rolliée n'a pas fréquenté les réunions publiques parisiennes. Il aurait été édifié, s'il avait assisté à certains meetings où « les partisans de Guesde » devaient prendre la parole, sur la vigueur de l'amitié qui unit les anarchistes aux collectivistes.

Pour les élections municipales de 1896, entr'autres, nous pouvons lui citer certaines réunions — celles du 3e arrondissement (candidat collectiviste Restiaux); du 17e arrondissement (candidat collectiviste Neveu); du 2e arrondissement (candidat collectiviste Chapoulie) ; et surtout du 19e arrondissement (candidat collectiviste Warnault) où les partisans de Sébastien Faure témoignèrent leur sympathie aux membres du Parti ouvrier en les interrompant, les sifflant, voire même les assommant quelque peu.

Quant à l'élection législative complémentaire du XIXe arrondissement qui eut lieu dans la même année, elle fut caractérisée par l'intervention des anarchistes. Au cours d'une réunion en faveur du collectiviste Serre — réunion où venaient de parler Guesde, Chauvin, Carnaud et le candidat, — c'est à coups de bancs que les libertaires et les socialistes se témoignèrent leur mutuelle affection.

Aussi bien, examinons un peu les preuves fournies par le *Journal de Roubaix* pour asseoir son raisonnement saugrenu :

1° *Lepers* à PRÊTÉ *sa salle à Sébastien Faure.* — Nous avons répondu déjà que Lepers était bien libre de *louer* à qui bon lui semble. M. Reboux refuse-t-il les impressions que lui confie la municipalité socialiste de Roubaix ?

2° *On rencontrait aux réunions Faure des conseillers municipaux collectivistes et des « membres influents » du Comité exécutif.* — Je crois qu'on y rencontrait également quelques bourgeois. Et puis ne faut-il pas connaître les théories de ses adversaires, si on veut les combattre »

3° *Le jour de Noel, au Théâtre Deschamps s'est Carrette qui a présenté aux assistants Paule Mink, la pétroleuse* (!) — Le rédacteur du *Journal de Roubaix* en est encore, on le voit, à la vieille et stupide légende des communardes mettant le feu aux maisons de Paris. Il ignore de plus que notre vaillante amie n'est pullement anarchiste.

4° *Enfin, l'Almanach de la Question sociale contient, p. 112, cette phrase non équivoque : « Le socialisme ne sera pas ou il sera libertaire » ; et, p. 181, cette autre assertion : « Je suis socialiste puisque je suis individualiste. »* — Pour peu que le rédacteur du journal rallié y tienne, nous nous engageons à lui fournir au moins cent définitions du socialisme tirées de l'Almanach en question.

Cette publication est en effet un très intéressant recueil annuel d'articles fournis par les uns et les autres, ou coupés à droite et à gauche ; elle permet de se rendre compte de l'intrusion de plus en plus grande du socialisme dans les préoccupations des philosophes, des savants et des écrivains. Mais elle ne saurait faire autorité en matière collectiviste.

En effet, — pour l'année 1897 que j'ai sous les yeux, — la liste des collaborateurs comporte, entr'autres : E. Bergerat, René Ghyl, *Maurice Talmeyr*, Marcel Schwobb, *Paul Verlaine* (!) *Lamennais* (!) à côté de Guesde, Lafargue, Vaillant, Vandervelde, Hector Denis, etc., etc.

En outre, on trouve, sur la même ligne — par une ironie de l'ordre alphabétique — à la suite du nom du signataire de ces lignes et de Paule Mink, Louise Michel précédant immédiatement... Karl Marx.

Telle est la valeur des « preuves abondantes » de l'union intime qui existe entre les anarchistes et les socialistes.

Pour terminer par un souvenir personnel, je me rappelle qu'en 1893, à la salle Rivoire, à Lyon, un compagnon me gratifia d'un solide coup de tabouret sur la tête : le *Journal de Roubaix* dira peut-être que c'était là une invitation à l'alliance, mais je puis l'assurer que je me serais fort bien passé de cet appel par trop brutal... étant donné d'ailleurs que je n'avais nul désir de m'allier avec les protagonistes de l'idée libertaire.

Louis MARLE.

Les Incidents de la Grande Place

Comme les dimanches précédents, les mêmes incidents se sont produits, hier, sur la Grande Place, entre vendeurs de brochures et journaux anticléricaux ou anarchistes et des jeunes cléricaux.

C'est à la sortie de la messe que le bouquin a commencé. Les vendeurs se contentent de crier leurs marchandises en ne stationnant pas, mais les catholiques les poursuivent et les insultent.

M. Barroyer, commissaire central de police, et M. Lecomte, commissaire de police de la rue des Arts, arpentent la Grande Place.

Ils laissent parler les insulteurs, mais arrêtent les vendeurs qui, d'ailleurs, ont été relâchés quelque temps après.

Pour les catholiques, la police, qui a dû sûrement recevoir des ordres en conséquence, est des plus complaisantes. En face de nous, nous voyons et entendons d'enragés cléricaux, qui insultent les vendeurs de noms les plus ordduriers. Les agents font semblant de ne pas entendre.

Il est certain que si quelques insulteurs étaient coffrés, les troubles ne se produiraient plus. Qu'on essaie une seule fois, de le faire et l'on verra bien que c'est le retour chez eux au sortir de la messe, s'obstinant à rester sur la Grande place.

Certes, c'est leur droit, nous ne le contestons pas, mais qu'on n'accuse pas alors les vendeurs d'être les auteurs de rassemblements qui se forment ! Et surtout qu'on ne permette à personne d'insulter qui que ce soit.

Les journaux réactionnaires accusaient les vendeurs d'être provocateurs, d'aller mettre sous le nez des catholiques la brochure *Les Crimes de Dieu*. Cela est absolument faux.

S'il y a eu des provocateurs hier, nous ne saurions trop le répéter, ce sont les catholiques. Une bande de crétins mène la cabale. Ce sont des fils de patrons, accompagnés d'employés, qui leur obéissent, consciemment ou inconsciemment.

M. le commissaire central est bien prévenant vis à vis de ce monde là. Il n'en est pas de même pour les autres.

Qu'il soit juste, un seul dimanche, et les manifestations ne se reproduiront plus.

Concerts et spectacles

Grand Théâtre Hippodrome. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

Jeudi 13 janvier 1898. HANSEL et GRÉTEL, conte lyrique en 3 actes et 5 tableaux Principaux interprètes : Mme Villa, Villette, de la Fuente, Parkiers et M. Maréchal. PAILLASSE, drame lyrique en 2 actes, de Léon Cavallo. Orchestre sous la direction de M. de la Fuente. Grande mise en scène. Trucs et décors nouveaux.

Combats de coqs

Une belle partie de coqs a eu lieu, hier dimanche, au « Cœur Joyeux », rue Sébastopol ; rendage contre le Clairon des zouaves. Le Clairon a gagné les 1re et 3e paires et la 2e paire n'a pas décidé. Les paris ont été nombreux.

— Il y avait beaucoup de monde, hier, dimanche à midi, chez Danneels, à l'Abondance, rue de Mouveaux, pour assister au rendage d'un 3/4 pour 30 fr. contre Milles Camps, de Mouveaux. Danneels a perdu les 1re et 3e et gagné la 2e.

— A 4 h. 1/2, a eu lieu la belle partie contre Wattrelos au même local. — Danneels a perdu les 1re et 2e et gagné la 3e paire. Une nombreuse assistance assistait à cette belle partie. Aussi les paris ont été nombreux.

— Les habitués étaient nombreux, hier, chez M. Denis Florin au Grand Parc, rue du Vieil Abreuvoir, pour assister à l'intéressante partie qui se jouait contre le clairon des zouaves. Le Grand parc a gagné les 3 paires. Grande animation.

ETAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 9 janvier. — Suzanne Delgrange, rue du Fresnoy, cour Verlincke, 10. — Alphonse Stock, rue Watt, cour Six, 16. — Sylvie Declercq, rue des Anges, cour des Frères Baudin, 5. — Gabrielle Vanhuysse, rue Jacquart, 149. — Berthe Desfrennes, rue Dampierre, 7. — François Philips, rue Jacquard, cour Dhalluin, 17. — Joséphine Durez, rue Archimède, cour Lesfeld, 17. — Sophie Caron, rue Archimède, cour Henoré, 1.

Décès. — Alphonse Astons, 1 an, rue des Longues Haies, 237. — Marcel Massez, 1 mois, rue du Ballon. — Adhémar Decourrières, 1 an, rue de la Lys, 18. — J. B. Vanoverberghe, 72 ans, rue Saint Jean (aux Petites sœurs). — Joseph Verhaest, 5 mois, Grande Rue, cour Lefebvre, 1. — Florine Lefebvre, 78 ans, Hospice civil.

TOURCOING

Élections aux Prud'hommes

Succès socialiste

C'est bien un succès socialiste que l'élection d'hier pour le conseil des prud'hommes.

Malgré la pression patronale, malgré les manœuvres de dernière heure, dont on s'est servi contre les candidatures ouvrières, le résultat dépasse toutes nos prévisions, tous nos espoirs.

Notre ami, le citoyen Volt Catteau est réélu avec une majorité de 300 voix !

Le citoyen Liétard est réélu avec une majorité de plus de cinquante voix !

Les camarades Saumont et Desplechin ont obtenu, le premier, 424 voix, et le second 65 voix !

Jamais, à Tourcoing, élections n'avaient donné pareil résultat.

Et on peut bien le dire : Si les quatre candidats présentés par les organisations ouvrières de Tourcoing n'ont pas été élus le chiffre de voix obtenus par chacun d'eux, n'indique pas moins que l'idée socialiste a fait en notre ville des progrès considérables, progrès qui nous permettent de bien augurer du résultat des prochaines batailles !

Vive le Parti ouvrier !

***

Une animation extraordinaire régnait, dès l'ouverture du scrutin, aux abords des salles de vote.

Tout cependant s'est passé dans le plus grand ordre. A part quelques incidents provoqués par l'arrivée des voitures — payées par les patrons — amenant les électeurs des campagnes, embrigadés pour la circonstance, rien n'a troublé cette importante journée.

La proclamation des résultats a été accueillie avec joie par tous les socialistes. En effet, après la campagne menée par le *Journal de Roubaix* et par la *Croix* en faveur des candidatures patronales, c'est bien d'une bataille politique qu'il s'agissait, et c'est pour l'idée socialiste qu'ont voté tous les travailleurs qui se sont affirmés sur les noms de nos amis.

Voici d'ailleurs les résultats :

1re catégorie. — Inscrits 234, votants 165. Desmazières 99 voix, élu ; Desplechin, 55 voix ; nuls, 1.

2e catégorie. — Inscrits 1124, votants 832. Volt-Catteau, 560 voix élu ; Duforeau, 264 voix.

L'élection précédente dans cette catégorie, avait donné à notre candidat une voix de majorité seulement.

3e catégorie. — Inscrits 1237, votants 932. — Bodin 490 voix, élu ; Saumont 424 voix, nuls 9.

4e catégorie. — Inscrits 417, votants 270. Liétard 159 voix, élu, André 106 voix, nuls 4.

Cela fait donc au total, 1298 voix obtenues par les candidatures ouvrières contre 1098 voix récoltées par les patrons.

Douze cents huit voix qui, dans une simple élection pour le conseil des prud'hommes, se sont affirmées sur l'idée franchement, nettement socialiste.

C'est un triomphe pour le Parti ouvrier et le gage le plus certain de nos prochaines victoires !

G. DESCHEERDER.

Théâtre de Tourcoing

Direction : Mme Veuve Gustave Deschamps. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h.

Lundi 10 janvier 1898, pour la première fois, LE PETIT MOUJIK, opérette nouvelle en 3 actes de MM. Newsky et J. Levy, musique de M. Georges Hakman.

LILLE

Taxes et contributions

Billards. — Le Maire de la ville de Lille donne avis que les déclarations, concernant les taxes sur les billards publics et privés, sur les cercles, sociétés et lieux où se paient des cotisations sont en ce moment reçues au Secrétariat de la Mairie (bureau des contributions).

Il rappelle aux intéressés qu'une disposition de la loi du 16 septembre 1871 double les taxes des contribuables dont les déclarations sont inexactes ou tardives.

Elles doivent être faites avant le 31 de ce mois.

Voitures et chevaux. — Les déclarations relatives à la contribution sur les voitures et les chevaux seront reçues au secrétariat de la mairie, Bureau des contributions, jusqu'au 18 de ce mois inclusivement.

Aux termes de l'art. 12 de la loi du 2 juillet 1862, remise en vigueur par la loi de Finances du 16 septembre, 1871, les taxes seront doublées pour les voitures et les chevaux qui n'auront pas été déclarés, ou qui auront été déclarés d'une manière inexacte.

Les intéressés déjà imposés ne sont plus tenus de renouveler leur déclaration si aucun changement n'est survenu depuis l'année précédente.

Vélocipèdes. — Les déclarations relatives à la contribution sur les vélocipèdes, bicyclettes ou autres appareils analogues, doivent être faites ou modifiées s'il y a lieu, avant le 31 janvier de chaque année, au bureau des contributions à la mairie.

Les taxes seront doublées pour les éléments imposés les qui n'auront pas été déclarés ou déclarés tardivement.

Les intéressés déjà imposés ne sont plus tenus de renouveler leur déclaration si aucun changement n'est survenu depuis l'année précédente.

Chiens. — Les déclarations relatives à la taxe municipale sur les chiens seront reçues au Secrétariat de la Mairie « Bureau des Contributions » jusqu'au 15 de ce mois inclusivement.

Les intéressés déjà imposés ne sont plus tenus de renouveler leur déclaration, à moins de changement entraînant une aggravation de taxe.

En perte d'un chien exige une déclaration spéciale, à défaut de laquelle la taxe établie pour les années précédentes est maintenue.

Cumul des pensions

La loi concernant le cumul des pensions concédées à des officiers et assimilés avec des traitements civils vient d'être promulguée.

Aux termes de cette loi, l'article 31 de la loi du 26 décembre 1890, concernant le cumul des pensions militaires concédées depuis le 1er Janvier 1851 à des officiers et assimilés avec des traitements civils payés par l'Etat, les départements, les communes ou les établissements publics, ne sera désormais applicable que dans le cas où le montant du traitement civil et la pension dépasseraient la somme de 6,000 fr., ou la dernière solde d'activité, si elle est supérieure à ce chiffre.

Lorsque le montant dépassera ce maximum, il y sera ramené par la suspension d'une partie de la pension.

Lorsque le traitement civil sera égal à ou supérieur au maximum fixé par le premier paragraphe, la totalité de la pension sera suspendue tant que le titulaire jouira de son traitement.

Les officiers occupant des emplois civils et dont la pension est actuellement suspendue, bénéficieront de la présente loi.

Les Imprimeries régimentaires

La chambre syndicale des Imprimeurs et la Fédération du Livre viennent d'adresser au général Billot, ministre de la guerre, une réclamation contre le préjudice que causent aux imprimeries privées certains travaux exécutés par les imprimeries régimentaires en dehors de leurs travaux réguliers.

Dans chaque caserne il existe une petite imprimerie destinée à la reproduction des rapports et à l'impression de certaines pièces du service courant : aux approches du Jour de l'An, les employés de ces imprimeries, pour augmenter leur solde, font à prix réduit des cartes de visite et autres petits travaux pour le compte d'habitants de la ville : de ce fait les imprimeries privées voient diminuer, dans une proportion assez importante, leurs travaux de fin d'année.

Les livrets militaires

Les livrets des réservistes et des territoriaux, ainsi que ceux des hommes classés dans la disponibilité, vont être modifiés par décision du ministre de la guerre.

Il s'agit de substituer à l'ordre d'appel individuel, du modèle actuellement en usage, un fascicule, dit de mobilisation, qui se subdivise en modèle S ou S1, suivant que le porteur doit faire usage des voies ferrées ou des voies ordinaires pour rejoindre sa destination, en cas de mobilisation.

Afin de pouvoir facilement distinguer les fascicules S et S1, le fascule S sera blanc rayé de rose et le modèle S1 sera blanc rayé de vert.

Les livrets seront munis de ce nouvel ordre de route par les soins des bureaux de recrutement, pour les classes appelées à passer cette année de l'armée active dans la disponibilité ou la réserve, et de la réserve dans l'armée territoriale, ou par les soins de la gendarmerie, sans que les livrets soient retirés et envoyés aux bureaux de recrutement, pour les hommes qui sont dans leurs foyers et qui ont actuellement leur livret en leur possession.

Les ordres de route comportent, entre autres renseignements, les dispositions pénales prises à l'égard des déserteurs et des insoumis en cas de mobilisation ; ils recommandent expressément aux réservistes et territoriaux qui se déplacent d'emporter avec eux leur livret individuel.

Faculté des Lettres

M. le professeur Langlois, indisposé ne fera pas son cours demain lundi 10 janvier, ni après demain mardi 11.

Adjudication à la Mairie

Le 8 Janvier 1898, à 3 heures, il a été procédé, à la mairie de Lille, à l'adjudication de la fourniture des fourrages nécessaires à la nourriture et à l'entretien des chevaux du bataillon des sapeurs pompiers, pour une année, à partir du 1er janvier 1898.

M. Dubuisset de Ronchin, a été déclaré adjudicataire, moyennant les prix suivants : 4 fr. 74 les 100 kilos de paille, 8 fr. 24 les 100 kilos de coupage et 19 fr. 97 les 100 kilos d'avoine.

Faculté de Médecine

Consultations gratuites

Saint-Sauveur. — Médecine, professeur Lemoine, lundi, mercredi, vendredi à 10 heures. — Chirurgie et gynécologie professeur Folet, mardi, jeudi, samedi à 10 heures. — Maladies cutanées et syphylitiques professeur Charmeil, tous les jours à 8 heures 1/2. — Maladies des yeux professeur Laperonne, tous les jours, à 9 h. — Electrothérapie, professeur Doumer, tous les jours, à 8 heures 1/2. — Maladies chirurgicales des enfants et orthopédie, professeur Phocas, mardi, vendredi, samedi, à 9 heures 1/2. — Maladies des enfants, professeur Ausset, tous les jours à 9 heures 1/2. — Maladies des voies urinaires professeur Carlier, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures.

Charité. — Médecine, professeur, Combemale, tous les jours, à 10 heures. — Chirurgie professeur Dubar, lundi, vendredi, à 11 heures. — Gynécologie, professeur Dubar, mardi, jeudi, samedi, à 10 h. 1/2 — Consultations pour les femmes enceintes et les nouveau-nés, professeur Gaulard, mardi, à 11 h.

Commission départementale

La commission départementale se réunira le mercredi 12 Janvier courant, à 2 heures 1/2 précises.

Mouvement judiciaire

M. Prudhomme, substitut à Lille, est nommé juge au même siège. Il est remplacé par M. Hirsch, substitut à Douai.

M. de Beaulieu, avocat, est nommé juge suppléant à Lille.

Ces trois magistrats ont été installés dans leurs nouvelles fonctions samedi, toutes chambres réunies.

Les réservistes de la Marine

Le ministre de la marine a fixé, du lundi 29 août au 25 septembre 1898, la période pendant laquelle les réservistes de l'infanterie de marine et de l'artillerie de marine des classes de 1886, de 1887 et de 1891 seront appelés cette année.

Toutefois, en ce qui concerne les réservistes affectés aux batteries montées de l'artillerie de marine, ils seront convoqués en deux séries, la première série du 1er avril au 15 mai, la seconde du 29 août au 25 septembre.

Les réservistes recevront, deux mois à l'avance, un ordre d'appel individuel et rejoindront isolément leurs corps d'affectation.

Tramways de Lille

La Compagnie des Tramways a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'à partir de demain lundi 10 courant, le car du théâtre de la ligne de Fives poursuivra jusqu'à Hellemmes, lorsqu'il y aura des voyageurs pour cette destination.

A partir de cette même date, un train de théâtre sera fait à destination de St Maurice jusqu'au Pont du Lion d'or.

Un lillois arrêté à Arras

Dans l'après midi de samedi, un cheminéau a été arrêté à Arras, rue Ste Claire, pour avoir grossièrement injurié les gendarmes Delannoy et Salem, qui conduisaient un prisonnier à l'instruction.

Ce cheminéau a opposé une vive résistance aux gendarmes.

Il a déclaré se nommer Victor Lefebvre, être âgé de 55 ans, originaire de Creance (Manche), et venir de Lille, où il habitait boulevard des Ecoles.

Les nouveaux tarifs d'octroi

Les nouveaux tarifs d'octroi, conformes à la délibération du Conseil municipal, viennent d'être affichés. Nous avons déjà fait ressortir les principales modifications apportées par ces tarifs ; nous y reviendrons.

Voleur en fuite

La police recherche un nommé François Vandevenne, habitant le quartier de Wazemmes, à Lille, inculpé d'avoir volé un cheval d'une valeur de 600 à 700 fr. dans une course, appartenant à M. Christiaens, à St-Pierre-sur-Digue, près Bruges.

CHRONIQUE DES SPORTS

Fête de natation

Les deux cercles nautiques des Bains Lillois : Pupilles de Neptune et Tritons Lillois, ont bien voulu prêter leur concours à la grande fête de natation, organisée par le Brussels Swimming and Water Polo club, le dimanche 16 janvier, à 3 heures, dans le vaste établissement du Bain Royal de Bruxelles.

Parmi les nombreux numéros du programme se trouve un match international de Water Polo, à jouer entre une équipe belge, comprenant MM. Feyaerts (half back) Upton (goal Keeper), Seron, Watkins, Senatsy (forwards), Faelens Sonnemans (backs), et l'équipe Française ainsi composée : capitaine, Leuilleux ; capitaine du goal, Six ; équipiers d'attaque, Tartara, Deiva ; équipiers de défense, Heuben, Martin, Hochepied, délégués, MM. Verdonck et Camelin.

Nul doute que la présence de nos champions Lillois, à cette partie amicale, n'attire au Bain Royal un nombreux public.

THÉATRE SOCIALISTE

Le théâtre socialiste a renouvelé sa commission le samedi 8 janvier pour l'année courante de 1898 comme suit :

Régisseur par intérim, Collier. — Secrétaire, Maurice Ghesquière. — Trésorier Auguste Ghesquière. — Archiviste, Jules Maillot. — Machiniste, Paul Wattecamps.

En même temps, le théâtre socialiste organise un concert pour le dimanche 6 février, avec le concours de plusieurs artistes distingués, dont l'éloge n'est plus à faire.

Il organisera prochainement aussi plusieurs concerts et soirées, au profit de la lutte. Il fait surtout appel à tous les camarades qui, par leur dévouement et par leur savoir, peuvent apporter un concours précieux à la société.

Une réunion préparatoire aura lieu le mardi 11 janvier, à 8 heures du soir, à la Maison du Peuple, rue de Béthune, 21.

AU BON MARCHÉ

Par suite d'achats considérables, la *Pharmacie Leflon* délivre la presque totalité des médicaments avec une différence de plus de 100 0/0 (cent pour cent) meilleur marché que n'importe quelle pharmacie.

NOTA. — Nous engageons vivement tous nos lecteurs à se rendre compte par eux mêmes que nulle part on ne vend à des prix aussi exceptionnels qu'à la pharmacie

L. LEFLON, 103, Grande-Rue, Roubaix

Bains Lillois. — Piscines de natation 23-5/10 eau 27-5/10. Hydrothérapie.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

FRELINGHIEN. — *Tamponnement.* — Le tramway d'Armentières à Halluin a tamponné au Badou entre Houplines et Frelinghien, un haquet chargé de bière appartenant aux trappistes du Mont des Cats.

Un des domestiques a été assez grièvement blessé à la tête.

Nos brasseurs religieux, trouveront certainement que le doigt de Dieu manque de touche : c'est qu'il vieillit sans doute.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Tribunal correctionnel.* — Dans sa dernière audience, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Pour coups : J. B. Colot, de Denain, à 100 francs d'amende avec sursis ; Acnille Verrey, de Neuville sur Escaut, à 16 fr. ; Palmyre Chon de St Amand, à 25 francs ; Alexandre Géromez, de Maing, à 8 mois de prison ; Séraphin Duval et Bénoni Fournier, tous deux de Marly, chacun à 16 francs d'amende.

Pour entraves à la liberté du travail : Zéphir Boizet, de Denain, à trois mois de prison ; Adolphe Foucart de Denain, à six mois ; Emile Manez, de Denain, à un an par défaut.

Pour vol : Pierre Frappart, de Maing, à huit mois.

Le crime d'Onnaing. — La femme et la fille de Finculpé continuent à affirmer hautement l'innocence de Mascret.

L'instruction n'a fait aucun pas depuis huit jours.

En attendant, M. Mascret est relevé de ses fonctions de chef de gare ; son successeur sera installé à bref délai et est actuellement désigné.

Depuis l'arrestation, l'intérim était fait par M. Dangréau, de Quarouble.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

LOUVROIL. — *Grave accident.* — Un grave accident s'est produit à la fabrique de fer, dans les circonstances suivantes :

Par suite d'un affaissement du sol, croît on, l'arbre d'une machine Corliss, de la force de 500 chevaux, s'est rompu. Le volant, du poids de 45,000 kilos, qui marchait à la vitesse de 55 tours par minute, s'est brisé, et les débris de cette énorme masse ont culbuté une colonne de fer de 800 kilos qui soutenait une toiture mesurant 130 mètres carrés. La charpente s'est écroulée.

Par bonheur, aucun accident de personnes n'est à signaler.

Les dégâts sont évalués à 100,000 francs environ.

SAINS DU NORD. — *Enfant noyé.* — Le jeune Henri Baudin, 10 mois, que sa mère avait laissé seul un instant est tombé de son berceau dans un seau d'eau et s'y est noyé.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Un noyé.* — On a retiré du canal de Bergues, le cadavre de Charles Cousin, journalier à Coudekerque, qu'on suppose avoir été victime d'un accident.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

MARCOING. — *Accident mortel.* — Mlle Victoria Harluison, 23 ans de St-Quentin, marinière à bord de « La Marguerite » a été lancée dans l'eau, à l'écluse Talma, par suite d'un déplacement d'eau qui fit dévier la barre du gouvernail.

On a retiré la pauvre fille noyée.

SAINT-AUBERT. — *Une fillette disparue.* — Marie Balacque, âgée de 14 ans, a disparu du domicile paternel depuis mardi 4 janvier.

Voici son signalement : taille environ 1 m. 40 ; cheveux blonds ; elle était vêtue d'un jupon noir, corsage gris, fichu rose, bas noirs, souliers Molière.

PAS-DE-CALAIS

Syndicat des Mineurs

La commission de contrôle du syndicat des mineurs du bassin houiller du Pas de Calais s'est réunie, dimanche, dans la journée à Lens, sous la présidence du député Basly.

Les dépenses ont été vérifiées minutieusement par les délégués et reconnues très exactes. Le travail des recettes n'a pu être achevé. Une nouvelle réunion aura lieu, à cet effet, dimanche prochain.

Nous croyons savoir que les dépenses ont été considérablement réduites sur les années précédentes et que le total des recettes de l'année 1897 est supérieur de plus de 5000 francs à celui de 1896.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

ESTREE CAUCHY. — *Incendie.* — Un violent incendie a détruit jeudi après midi une grange chez Mme Vve Verdier, à Estrée Cauchy.

La perte, évaluée 1600 fr., est couverte par une assurance.

BLESSY. — *Un enfant qui s'empoisonne.* — Le jeune Martin Godart, âgé de 5 ans, dont les parents sont journaliers à Blessy, se trouvant dans la cuisine, en profita pour ouvrir la porte d'un buffet et y prendre une bouteille remplie de phénol dont il absorba le contenu. Malgré les soins qui lui furent prodigués aussitôt l'enfant est mort quelques heures après.

ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER

VERLINCTHUN. — *Simple cas de choléra.* — Nous avons annoncé que le soldat François Hanquez du 126e de ligne à Sedan, était mort en quelques heures d'une attaque de choléra nostras.

Cette constation n'a rien qui puisse étonner. Le service de santé régimentaire a pu constater dans de rares circonstances, il est vrai, au lendemain des fêtes, chez des soldats permissionnaires et à la suite d'excès ou d'alimentation désordonnée, de graves affections intestinales à marche rapide.

CALAIS

Dans nos ports. — Voici le mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre en décembre 1897 pour les ports de Calais et Boulogne : Calais Douvres, 17,216 passagers ; Boulogne-Folkestone, 4,338. Mouvement total pendant l'année : Calais Douvres, 267,412 ; Boulogne-Folkestone, 110,432.

Arrestations. — Ont été arrêtés pour mendicité : Brochet Paul Marie, 20 ans, pâtissier, domicilié à Auxonne (Côte d'Or), et Gudel Jean, 21 ans, sans domicile.

Etat civil. — Mariages. — Ferdinand Quéhen et Elise Couturer. — Eugène Deprè et Marie Frérant. — Eugène Devos et Julia Donnel. — Charles Delecte et Coralie Bourrant. — Eugène Dubois et Adèle Laidez. — Louis Détant et Marie Lericbe. — Donat D'Hoe et Louise Pierru.

EN BELGIQUE

La loterie de l'Exposition de Bruxelles. — Le 6 avril 1897 eût lieu un tirage de la loterie de l'Exposition de Bruxelles.

Après le tirage de quelques numéros, notamment celui du 120.416 — 2, à qui le lot de 100.000 fr. avait été dévolu, on s'aperçut qu'un des chiffres, qui devait composer la deuxième roue, était à terre. Les opérations furent annulées.

Le porteur du numéro gagnant le gros lot, prétend — et comment prouver le contraire ? — que ce chiffre a pu tomber après le tirage de son numéro et que, par conséquent, l'opération a été régulière en ce qui le concerne.

Au surplus, en admettant que le zéro ne se soit point trouvé dans la roue au début des opérations, ce serait évidemment, par suite d'une négligence de la commission, négligence dont les possesseurs de billets sortis, tout d'abord, ne peuvent pâtir.

Enfin, même s'il appartenait à la commission de recommencer le tirage, encore ne pouvait elle le faire que dans les strictes limites où celui ci avait été irrégulier, c'est à dire que c'est le tirage du chiffre que devait désigner la seconde roue, qui seul devait être opéré à nouveau, tous les autres chiffres du numéro, régulièrement sortis, restant acquis au porteur du billet.

Tels sont les points principaux de la thèse qui sera soutenue par M. Paul Janson, au nom du gagnant lésé, qui intente un procès à la Société Bruxelles-Exposition et à la Banque auxiliaire de la Bourse.

Une dame, gagnante d'un lot de 5,000 fr. intente, par Me Royer, une action semblable aux deux sociétés, qui seront représentées dans ces deux affaires par Me de Mot et Joris.

Le jugement ne peut manquer d'être intéressant.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand-Théâtre de Lille

(Directeur : M. MONTFORT).

Bureaux à 7 h. 0/0. — Rideau à 7 h. 1/2.

Lundi 10 janvier. — LES DEUX GOSSES, drame en 2 parties et 8 tableaux, de M. Decourcelle. Au 7e tableau, l'Ecluse du Pont Notre-Dame.

Places gratuites : 2761 à 3000.

Mardi 11 janvier. — LA FILLE DU RÉGIMENT, opéra-comique. — L'HOTEL DU LIBRE-ÉCHANGE, comédie.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

TRAVAILLEURS DES DEUX SEXES

A la place de toutes ces boissons alcooliques que, sous forme de cordial, vous absorbez, hélas ! trop fréquemment, au détriment de votre santé, habituez-vous à ne consommer d'autre apéritif que l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, soigneusement préparé avec de VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et vous ne tarderez pas à ressentir ses effets toniflants et bienfaisants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

DÉPURATIF DU Dr JACKSON

VICES DU SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES ECZÉMAS, RHUMATISMES

Ce remède ne fatigue pas l'estomac, agit rapidement, se prend sans dégoût et guérit pour toujours comme l'attestent les personnes qui l'ont employé.

Prix du flacon 5 fr.

LA POMMADE JACKSON

guérit les **Boutons, Dartres, Plaies ulcérées, Varices, Eczémas** qui ont résisté à toutes les autres Pommades.

Prix : 2 fr. 50.

Ne rien accepter en remplacement, car aucun drogue ne peut produire les mêmes résultats.

On peut s'en procurer partout, mais les principaux dépôts sont :

A Roubaix, pharmacie Couvreur, rue Neuve — A Lille, pharmacie Buisine, place de la Gare — A Tourcoing, pharmacie Bruneau, Grande-Place. — A Douai, pharmacie Delsoutre. — A Cambrai pharmacie Cnudde. — A Valenciennes, pharmacie Sabin-Boulet. — A Denain, pharmacie Selle. — A Armentières, pharmacie Six. — A Arras, pharmacie Letailleur. — A Lens, pharmacie Legay. — A Hénin-Liétard, Wagon-Charlon. — A Dunkerque, pharmacie Baggio. — A Calais, pharmacie Dutertre.

AVIS & CONVOCATIONS

LUNDI 10 JANVIER

La Prévoyance (Société de secours mutuels des pâtissiers du Nord). — Siège, rue du Molinel, 27. — Assemblée générale le lundi 10 janvier, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : Présentation du règlement. — Visite du docteur. — Présence urgente.

Cercle républicain radical « La Justice » — Assemblée générale le Lundi 10 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, au siège social, rue Léon Gambetta, 200.

Ordre du jour : Compte rendu des décisions de la Fédération.

Société de secours mutuels des coupeurs et receptionneurs de Lille. — Assemblée mensuelle le lundi 10 janvier 1898, à huit heures précises, au siège de la société, Café de l'*Entracte*, tenu par Jules Malfait, rue Nicolas Leblanc, 39, à Lille.

Cercle Républicain l'Exemple Les membres du cercle sont priés d'assister à l'assemblée générale mensuelle qui aura lieu, le lundi 10 janvier à 8 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour : élections législatives, renouvellement de la commission. Présence indispensable.

Le Gérant, PAUL MOREL

Lille, — Imprimerie de l'*Egalité*
28, rue de Fives, 28.